

Conseil Municipal
Séance Publique du 28/04/2014

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Nombre de conseillers municipaux présents : 13

Date de la convocation : 28/04/2014

Compte rendu affiché le : 07/05/2014

Présents: M. Alain Steinmann, M. Olivier Descroizette, M. Laurik Grandidier, M. Franck Marie, Mme Emmanuelle Charton, Mme Anne Lebailly, M. David Bourqui, Mme Patricia Dorson, M. Dominique Ramos-Lage, M. Philippe Cosson, Mme Nathalie Stévenin, M. Daniel Tranchant, M. Philippe Thouard.

Absents: _

Excusés : Mme Alexandra Barro, M. Alexandre Ribault

M. Olivier DESCROIZETTE a été nommé secrétaire de séance.

Objet : compte rendu de séance n°2

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h40

Ordre du jour:

- Examen des documents budgétaires relatifs à l'exercice 2013
- Vote des taxes
- Demande de subventions
- Budget 2014
- Décisions à prendre en matière de personnel
- Organisation de la gestion de la salle des fêtes
- Questions diverses

Descriptifs:

En préambule des points à l'ordre du jour, le compte rendu du précédent conseil municipal est validé à l'unanimité.

1. Examen des documents budgétaires relatifs à l'exercice 2013

La présentation des documents budgétaires relatifs à l'exercice 2013 fait apparaître les points suivants : résultat de clôture du budget 2013 soit **87.201,88 €** qui correspond au compte de gestion du Comptable du Trésor. Résultat adopté à l'unanimité

SECTION BUDGETAIRE	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2012	PART DU FONCTIONNEMENT AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT A L'ARTICLE 1068 EXERCICE 2013	RESULTATS DEFINITIFS	MANDATS EMIS SUR EXERCICE 2013	TITRES EMIS SUR L'EXERCICE 2013	RESULTAT DE L'EXERCICE 2013	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2013
INVESTISSEMENT	- 31 819,29 €		- 31 819,29 €	243 422,08 €	223 350,20 €	- 20 071,88 €	- 51 891,17 €
FONCTIONNEMENT	132 593,76 €	37 137,29 €	95 456,47 €	322 348,69 €	365 985,27 €	43 636,58 €	139 093,05 €
TOTAUX	100 774,47 €	37 137,29 €	63 637,18 €	565 770,77 €	589 335,47 €	23 564,70 €	87 201,88 €

Le compte administratif et le compte de gestion du comptable 2013 sont votés à l'unanimité.

2. Vote des taxes

Il est voté à l'unanimité le maintien des taxes en 2014 sur la base des taxes 2013, soit :

Taxe d'Habitation	20,06 %
Taxe Foncière Bâti	15,46 %
Taxe Foncière Non Bâti	19,81 %
CFE	17,63 %

3. Demande de subventions

- Budget total proposé en 2014 de 38 443 €
- Budget total en 2013 de 36 594 €

Compte rendu Conseil Municipal de Voué
28_04_2014

Familles Rurales - convention : augmentation 2% par an		30 172 €
A.D.M.R.		300 €
Amicale des pompiers de Voué		800 €
Comité de Jumelage	275 € + 40 € x 2	355 €
Comité des Fêtes		1 300 €
Coopérative scolaire d'Aubeterre	10 x 20 €	200 €
Coopérative scolaire de la maternelle	49 x 20 €	980 €
Coopérative scolaire de Montsuzain	24 x 20 €	480 €
Coopérative scolaire de Voué	21 x 20 € + 125 € x 2	670 €
Club de tennis		275 €
Vouaumont bibliothèque (1 € x 612 hab)		612 €
Club de foot de St Etienne		100 €
Un nouveau monde (0,40 € x 612 hab)		245 €
L'outil en main		100 €
Association Sport et Loisirs de Voué		100 €
Association ENFANTIFETE		100 €
Association Sauvegarde du Patrimoine		490 €
RASED d'Arcis sur Aube (voté en janvier 2014)		36 €
CFA INTERPRO - COILOT Dylan		64 €
BTP CFA - BERARD Guillaume		64 €
CCAS		1 000 €
		38 443 €

Il est précisé que le budget des subventions intègre les demandes des associations qui sont parvenues à la mairie.

Le budget des demandes de subventions est voté à l'unanimité.

4. Budget 2014

Section d'investissement

Lors de la présentation des différentes lignes d'investissement, un focus a été apporté sur l'investissement à réaliser concernant la salle des fêtes

Il est voté à l'unanimité l'équipement de la salle des fêtes de matériels divers de restauration (four, tables inox, réchaud électrique, plonge, égouttoir), pour un montant de 2.829 € H.T

Section de fonctionnement

Lors de la présentation des différentes lignes de fonctionnement, un focus a été apporté sur le budget associé aux ressources humaines.

Il est rappelé qu'en 2013 cinq personnes sont salariées de la commune.

Suite à la validation de l'inaptitude physique de Mme PINHO pour exercer son travail, son contrat avec la commune de Voué prendra fin courant mai 2014. Il a été voté à l'unanimité la prolongation de Mme JOUGLAS (Contrat de 8 heures hebdomadaires) pour réaliser l'entretien des locaux de la mairie. La durée du contrat à durée déterminée sera fonction des possibilités proposées dans le cadre de la législation sur le droit du travail pour les collectivités territoriales.

Dans le cadre du remplacement de M. COUZON, il a été voté à 12 voix pour, la prolongation en Contrat à Durée Déterminée de M. AMAR pour une durée de 6 mois.

Selon l'aide attribuée à l'embauche de M. AMAR, ce CDD pourra être converti en CDI.

Le budget 2014 a été voté à l'unanimité :

> Investissement : équilibre tant pour les dépenses que pour les recettes : 167.010 €

> Fonctionnement :

- Dépenses : 402.251 €

- Recettes: 451.031 €

5. Organisation de la gestion de la salle des fêtes

Il est acté que le groupe de travail fera une proposition d'évolution de tarif à la prochaine réunion de conseil municipal.

Il est rappelé que la mairie se réserve le choix des locataires.

Il est voté à l'unanimité le prêt gratuit de matériel aux habitants de la commune.

Il est voté à l'unanimité le prêt gratuit de matériel aux associations de la commune.

Une clause d'assurance est à inclure dans le document de prêt de matériel.

De même, une caution sera demandée pour le prêt de matériel à hauteur de 150 €.

Enfin, à ce jour, la salle des fêtes n'est pas conforme sur la totalité des points, notamment sur la maintenance de désenfumage. Une action rapide doit être menée pour la mise en conformité du désenfumage.

Il est voté à l'unanimité l'intervention de la société ASI pour réaliser la vérification des systèmes de désenfumage.

6. Questions diverses

M. David BOURQUI fait la demande d'étudier la création d'une aire de jeux. Plusieurs options seront à étudier, dont celle de créer une aire de jeux sur le terrain de la future école primaire en association avec les communes de Montsuzain et Aubeterre.

M. David BOURQUI fait la demande de réhabiliter le terrain de foot situé derrière la salle des fêtes. A ce jour seul un entretien est prévu (tonte, désherbage). Ce sujet doit être étudié pour savoir ce qu'il est possible de faire.

M. Franck MARIE propose de valider les actions à mener dans le cadre de Voisins vigilants. Il est voté à l'unanimité la mise en œuvre du plan voisins vigilants pour un montant de 600 € pour 2014.

Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 21h47.